



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE  
MRC DE PORTNEUF**

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire, lundi le 29 septembre 2014 à 17h30, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire,

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Ghislain Matte , Guy Germain, Josée Martin et Annie Breau, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Serge Deraspe, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Madame Sylvie Drouin (siège # 5) est absente pour maladie.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente séance, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil de la manière et dans les délais prévus par la loi.

**RÉSOLUTION NO. 2014-09-189**

**MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil étant présents

Il est proposé par M. Guy Germain  
Et résolu unanimement :

De rajouter à l'ordre du jour de l'avis de convocation les items suivants : Sublime Architecture offre de services professionnels – Autobus Alton transport scolaire.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO. 2014-09-190**

**GARAGE MUNICIPAL  
DIRECTIVE DE CHANGEMENT # 2**

Il est proposé par M. Guy Germain  
Et résolu unanimement :

D'une part,

D'accepter la directive de changement # 2 présentée par Les Excavations Jovanex inc. pour des modifications aux fondations du garage municipal au prix forfaitaire de 4,800 \$ taxes en sus;

Et d'autre part,

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité la directive de changement ci-haut mentionnée.

ADOPTÉE



**RÉSOLUTION NO. 2014-09-191**

**SUBLIME ARCHITECTURE INC : OFFRE DE SERVICES**

Il est proposé par M. Ghislain Matte  
Et résolu unanimement :

D'une part,

D'accepter l'offre de services professionnels présentée par Sublime architecture inc. datée du 29-09-2014 pour le projet de construction d'un nouveau garage incluant confection des plans complets et la surveillance des travaux avec des honoraires à forfait totalisant 20,000 \$ taxes en sus; les services supplémentaires seront au taux horaire de base de 100 \$/heure taxes en sus.

Et d'autre part,

QUE le maire M. Pierre Saint-Germain soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Ubalde ladite offre de services professionnels.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO. 2014-09-192**

**AUTOBUS ALTON INC. / TRANSPORT DU MIDI ÉCOLE LA MORELLE**

Il est proposé par Mme Louise Magnan  
Et résolu unanimement :

D'autoriser un premier paiement de 3,500 \$ à Autobus Alton inc. pour le transport du midi des élèves de l'école La Morelle à partir de la maternelle et âgés de 5 ans et plus; la balance payable en 2015 selon le rapport du nombre d'élève transporté.

ADOPTÉE

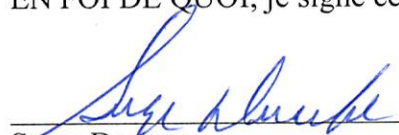
**PÉRIODE QUESTIONS :**

Aucune

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie qu'il y a des crédits pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut énumérées sont projetées par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 29e jour de septembre 2014.

  
Serge Deraspe  
Directeur général et secrétaire-trésorier



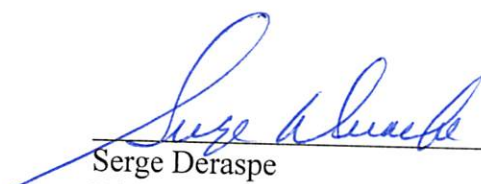
**RÉSOLUTION NO 2014-09-193**


**FIN DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Louise Magnan  
Et résolu à l'unanimité :

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

  
\_\_\_\_\_  
Serge Déraspe  
Directeur général et secrétaire-trésorier

  
\_\_\_\_\_  
Pierre Saint-Germain  
Maire